

SEANCE DU 24 NOVEMBRE 2016

L'an deux mil seize, le 24 du mois de NOVEMBRE, le Conseil Municipal de la Commune de CLERY EN VEXIN, dûment convoqué, s'est réuni à 20 heures 30 en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jacques BEAUGRAND, Maire.

Nombre de membres en exercice : 11

Date de convocation : 17/11/2016

Présents : René PANNIER, Jérôme GUERIN, Philippe BODIO, Carole LEGROS, Raymond THOMAS, Georges VIALLO, Robert VISBECQ et Delphine ZECCA (arrivée en séance à 21h15) formant la majorité des membres en exercice.

Absentes excusées : Catherine CHEVALIER, Flore QUILLET-JACQUOT

A été désigné Secrétaire de séance : Robert VISBECQ

- **Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 septembre 2016**

Le procès-verbal de la dernière séance en date du 8 septembre 2016 a été approuvé à la majorité.

1.1. BP 2016 : DM n°02 au budget Commune

Monsieur le Maire indique que CONSIDERANT l'augmentation supérieure aux prévisions du FPIC pour cette année, il est utile de prendre une décision modificative au BP 2016 de la commune afin d'anticiper les crédits nécessaires au compte 73925 – FPIC.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

ACCEPTE la Décision Modificative n° 02 au BP 2016 du budget de la Commune, comme suit :

Désignation	Diminution des crédits ouverts	Augmentation des crédits ouverts
D615231 : Voirie	1 600 €	
Total D 011 : charges à caractère général	1 600 €	
D 73925 : Fonds péréq. Interco et commun.		1 600 €
Total D 014 : Atténuations de prdts		1 600 €

1.2. SMIRTOM : désignation d'un nouveau délégué titulaire

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la démission du délégué titulaire au SMIRTOM en date du 10 octobre dernier et de la nécessité d'élire son remplaçant.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

DECIDE de procéder à l'élection, au scrutin secret, du délégué Titulaire qui représentera la commune au SMIRTOM.

Compte-tenu du résultat du vote, **Monsieur Raymond THOMAS** est élu délégué Titulaire et **PRECISE** que **Monsieur Georges VIALLO** est élu délégué suppléant auprès du SMIRTOM.

NOM	PRENOM	Fonction	Adresse (et adresse électronique)	Titulaire ou suppléant
THOMAS	Raymond	Conseiller municipal	31bis, grde rue des Tavernes recthms@gmail.com	Titulaire
VIALLO	Georges	Conseiller municipal	3, rue du Calvaire viallo.georges@free.fr	Suppléant

1.3.P.N.R. : désignation d'un référent du Patrimoine bâti

Monsieur le Maire indique que le P.N.R. porte en projet l'atlas du patrimoine bâti et demande à la commune de désigner un référent.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

DESIGNE Monsieur **Jérôme GUERIN**, référent du Patrimoine bâti.

1.4.C.C.V.C. : désignation d'un référent Sécurité

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal que la communauté de communes a émis le souhait qu'un référent Sécurité soit désigné au sein de la commune.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

DESIGNE Monsieur **Georges VIALON**, référent Sécurité.

1.5.C.C.V.C. : désignation d'un référent Transport

Monsieur le Maire informe les membres du Conseil Municipal de la demande de la communauté de communes de désigner un référent Transport au sein de la commune.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

DESIGNE Monsieur **Robert VISBECQ**, référent Transport.

1.6.Suppression de la régie de recettes « Dons et Quêtes » et de la régie d'avances

La Comptable Public a constaté l'existence d'une régie de recettes « Dons et Quêtes » et d'une régie d'avances. Compte-tenu du fait de la non-utilisation de celles-ci depuis un certain temps, il n'est pas utile de les conserver.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

DECIDE la suppression de la régie de recettes pour l'encaissement des dons et quêtes et de la régie d'avances et que la suppression de ces 2 régies prendra effet dès le 25 novembre 2016.

1.7.Avenant n° 1 à la convention de constitution d'un groupement de commandes constitué par les communes de Cléry-en-Vexin et de Nucourt

Monsieur le Maire précise qu'il est utile de modifier la convention de constitution du groupement de commandes et notamment les articles 3 – Engagement financier et 7 – Gestion financière et de fait d'établir un avenant à la convention.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant de modification.

1.8.Demande d'affiliation volontaire de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts de Seine au CIG Grande Couronne

Considérant que l'affiliation est soumise à l'avis préalable de l'assemblée délibérante,

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

ACCEPTE la demande d'affiliation volontaire de l'Etablissement Public Interdépartemental Yvelines / Hauts de Seine au Centre de Gestion Grande Couronne (CIG).

1.9. Schéma de mutualisation : adoption

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que le schéma de mutualisation leur a été transmis en fin de séance en date du 8 septembre dernier pour prise de connaissance et qu'à ce jour, le Conseil Municipal doit émettre un avis sur son adoption.

Après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à la majorité,

VALIDE le schéma de mutualisation tel que présenté et **CHARGE** Monsieur le Maire de le notifier à la CCVC.

Questions diverses

Formulées par Monsieur le Maire :

- Ecole et Collège Marie-Thérèse : demande rejetée d'un soutien financier pour les enfants de la commune scolarisés dans l'établissement.
- Bac à sable : comme demandé par Mme la Directrice de l'école maternelle, le bac à sable est installé.
- Projet d'extension des réseaux Chemin du Loir jusque Route du Tillay : à ce jour, un seul devis a été reçu pour 80 000 € sans le raccordement à l'eau potable et la remise en état de la voirie. Les autres entreprises sollicitées pour l'étude sont relancées.
- Inspection caméra du groupe SATER : en attente d'un retour d'AMODIAG pour connaître la suite de l'opération.
- Columbarium / Jardin du Souvenir : le dossier de demande de subvention sera présenté en commission par le PNR en février ou mars 2017.
- Sollicitation d'une entreprise de BTP de la commune pour la location d'environ 80 m² dans l'atelier communal : une demande de renseignements auprès de l'assureur de la commune est nécessaire avant toute réponse au demandeur.
- SIERC : l'inscription de la commune au programme de remplacement des ampoules d'éclairage public en ampoules LED est à prévoir.
- Frênes sur talus au niveau du carrefour de la rue du Calvaire et de la rue du Trou Millot : à la demande d'une riveraine, un élagage va être prochainement effectué.
- Prise de vues aériennes du village : une exposition sera organisée en début d'année 2017 et une vente des clichés sera proposée.

Formulée par Jérôme GUERIN :

- Présentation du RIFSEEP : Après validation du RIFSEEP et validation de principe par les membres du Conseil Municipal, l'avis du comité technique est requis. Le nouveau régime indemnitaire s'appliquera à tous les agents territoriaux.
- Spectacle de Noël : dimanche 11 décembre 2016 à 15h pour les enfants du village. Les membres du Conseil Municipal sont sollicités pour la préparation et l'organisation de cette animation.
- Commission « Information / Communication » : réunion 1^{ère} quinzaine de décembre pour rédaction du bulletin municipal.

Formulée par Delphine ZECCA :

- Demande d'installation d'un point lumineux au niveau de la salle du Préau pour les enfants qui attendent le car scolaire.
- Câble téléphonique rue du Calvaire : un câble est distendu. Demande intervention d'Orange pour le retendre.

La séance est levée à 22h45.

Robert VISBECQ
Secrétaire de Séance



Affiché le 28 NOV. 2016